



Saint-Egrève Ski / Snow

Email : ski@soudesecoles-stegreve.fr

Sylvain RASTELLI : 06 61 36 34 50

Sabah DIAZ KOURI : 06 28 20 87 77

Consignes aux parents

1 Dates des sorties – saison 2025

Sorties :

Janvier : 11 / 18 / 25 /

Février : 01 / 08 / 15 / 22

Mars : 15 / 22

BOURSE AUX SKIS
SAMEDI 19 et DIMANCHE 20
OCTOBRE 2024
Espace Robert Fiat – St Egrève

2 Prix des sorties

- Inscription ski ou snow : €.320
- Tarif adhésion Sou des Ecoles (à rajouter pour toute inscription sauf si adhésion à une autre section : Echecs et/ou danse) : €.8
- Tarif dégressif à partir du 2^{ème} enfant : - €.15

3 Annulation des sorties

Pour diverses raisons (sécurité, très mauvais temps ou faible enneigement par exemple), la section peut être amenée à annuler des sorties qui seront alors reportées si la météo le permet. Dans ce cas, l'information sera communiquée sur le répondeur téléphonique (07 83 15 45 85) et mis à jour chaque samedi, entre 9 heures et 10 heures du matin.

4 Matériel

Les conditions climatiques que nous rencontrons sont **hivernales** : les températures peuvent varier de +5° à -25°. **En conséquence, les enfants doivent :**

- être habillés chaudement avec des vêtements ajustés à leur taille : sous-vêtements, gants ou moufles (pas de gants en laine), combinaisons ou ensembles de ski avec des fermetures éclair en état, casque, cagoule, lunettes de soleil ou masque protecteur. Pour le snow, prévoir éventuellement des protège-poignets et protections dorsales.
Rappel : le port du casque est obligatoire. Il doit être adapté et réglé à la tête de l'enfant et doit pouvoir s'attacher.
- avoir du matériel adapté et **réglé**. Le réglage des fixations se fait obligatoirement en atelier, ou chez soi. **Il nous est interdit de procéder aux réglages. Pensez à farter les skis de vos enfants afin qu'ils puissent profiter au mieux de la neige.**
- savoir reconnaître leur matériel. Nous vous recommandons de montrer à votre enfant comment serrer ses chaussures et chausser ses skis avant la première sortie. Les skis et les chaussures doivent être attachés fermement ensemble (attaches robustes, housse de ski) et marqués ou différenciés (porte-clés, scoubidou, rubans, ...) pour éviter les échanges de matériel.
- posséder un sac spécifique pour les chaussures de ski car il est interdit de les porter dans le car (éviter les sacs de supermarché).
- Une bourse aux skis aura lieu le WE du 19 et 20 octobre 2024 à l'Espace Robert Fiat à St Egrève. Les modalités précises (dépôt et vente) vous seront précisées ultérieurement ou sur le site du Sou des écoles laïques de Saint-Egrève www.soudesecoles-stegreve.fr



Email : ski@soudesecoles-stegreve.fr

Sylvain RASTELLI : 06 61 36 34 50

Sabah DIAZ KOURI : 06 28 20 87 77

5 Consignes COVID

La situation sanitaire actuelle étant susceptible d'évoluer d'ici le début de la saison de ski en janvier 2025, nous nous tenons régulièrement informé et nous vous informerons dès que possible en cas de consignes particulières à mettre en place.

6 Sécurité

Pour limiter au maximum les incidents, et surtout les accidents, le port du casque, le respect des consignes de sécurité et un minimum d'obéissance de la part des enfants sont indispensables. Les parents peuvent nous aider dans cette tâche en raisonnant leurs enfants et en leur expliquant ces consignes.

7 Assurance

Les contrats d'assurance souscrits par l'Association " **Sou des Ecoles de Saint-Egrève** " pour la section Saint-Egrève Ski / Snow ne couvrent que la responsabilité civile, les secours sur pistes, les transports d'urgence, et les dommages corporels subis au cours des sorties à condition qu'une déclaration de sinistre ait été adressée à la M.A.I.F. **dans les 48 heures** qui suivent l'accident.

En cas d'accident, les parents devront **faire l'avance** du prix des secours sur pistes et des transports d'urgence (traîneau, ambulance, etc.). Les parents qui le souhaitent peuvent souscrire en complément une assurance individuelle accident (assurance personnelle, carte neige etc ...).

Les responsables de **Saint-Egrève Ski / Snow** ne peuvent être tenus pour responsables des accidents provoqués par du matériel mal adapté ou mal réglé. Les dommages matériels, bris, pertes ou vols quels qu'ils soient, ne peuvent en **aucun cas** être imputables à Saint-Egrève Ski / Snow.

La responsabilité de Saint-Egrève Ski / Snow s'applique dès que l'enfant est monté dans le car, au départ, et cesse dès qu'il a quitté le car, au retour. Donc **soyez à l'heure pour récupérer votre enfant le soir**.

8 Renseignements divers

Les groupes sont formés avec des enfants ayant le même niveau de ski pour faciliter leur progression. Le nombre d'enfants peut varier de 4 à 10 suivant leur niveau et l'encadrement disponible. Après évaluation du niveau par les encadrants et l'ESF, un enfant peut être changé de groupe pour un niveau plus adapté au sien, pour sa propre sécurité et celle des autres enfants. Par contre, afin de ne pas désorganiser les groupes et l'organisation, aucun changement de niveau sera possible en cours de saison, même si l'enfant change de niveau de ski pendant les vacances scolaires.

Les enfants doivent avoir mangé avant de monter dans le bus. D'autre part, il est conseillé de donner un goûter à vos enfants : prévoir des choses faciles à manger (pas de yaourts, fromages mous, bouteilles en verre...). Le goûter est à mettre dans un sac séparé.

En fonction des places disponibles, les parents pourront monter dans le car pour skier et profiter des forfaits au tarif groupes.

Vendredi 4 Avril 2025 se déroulera la soirée de fin de saison, moment convivial de la section pour faire le bilan de l'activité, des finances et des résultats de passage d'étoiles ou snows. Nous profiterons ainsi de l'occasion pour remettre les médailles aux enfants.

9 Lieu et horaires

- **Départ : 11h45 précises – Rond-point de Karben– Avenue de Karben – Saint-Egrève**
- **Retour à partir de 18h45 – Rond-point de Karben– Avenue de Karben – Saint-Egrève**
- **Pour des questions de sécurité, merci de ne pas stationner sur les trottoirs.**